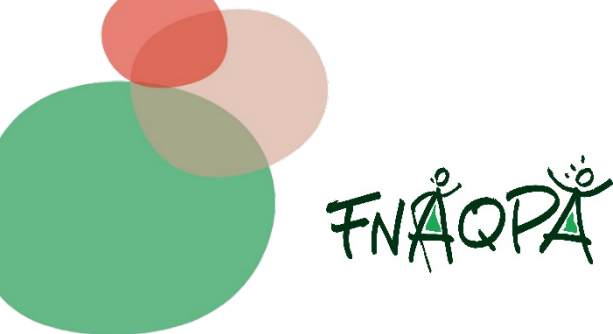




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 septembre 2026

Droits des personnes âgées et recommandations du Commissaire aux droits de l'homme : la FNAQPA porte le combat de l'effectivité

Dans son courrier adressé à la ministre chargée de l'Autonomie, Michael O'Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, alerte sur plusieurs fragilités structurelles qui entravent encore l'effectivité des droits des personnes âgées en établissement.

Auditionnée en juin par sa mission, la FNAQPA partage pleinement le constat du Commissaire sur la nécessité de garantir l'effectivité des droits des personnes âgées. Les moyens humains et le ratio d'encadrement en sont une condition essentielle : ils permettent aux professionnels d'assurer au quotidien un accompagnement de qualité. C'est pourquoi la FNAQPA porte de longue date auprès des pouvoirs publics, le combat pour des moyens à la hauteur des besoins.

Dans ce contexte, il est important de ne pas confondre contrôle des établissements et qualité des prestations. Le contrôle des établissements, s'il est nécessaire, ne peut à lui seul garantir la qualité de l'accompagnement ni remplacer les moyens humains nécessaires à l'effectivité des droits.

L'évaluation, doit, par ailleurs, être encore plus centrée sur la qualité ressentie par la personne âgée si on veut qu'elle joue pleinement son rôle de support à l'amélioration de la qualité des prestations. La FNAQPA travaille conjointement avec la HAS pour faire évoluer l'évaluation dans ce sens, en donnant davantage de place à l'expérience et à la satisfaction des personnes accompagnées.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.



L'adaptation des lieux de vie au vieillissement et au changement climatique est une préoccupation portée avec nos adhérents depuis plusieurs années. Les épisodes de chaleur de cet été sont venus rappeler, une nouvelle fois, l'importance des enjeux très concrets de rénovation et d'adaptation des bâtiments, et de taille suffisante des logements en termes de dignité et de qualité de vie.

La participation et la citoyenneté sont, par ailleurs, au cœur des valeurs défendues par notre fédération. La personne âgée en établissement doit rester actrice de sa vie, de ses choix tout en conservant sa place dans la société. Lutter contre l'âgisme, c'est reconnaître pleinement les personnes âgées comme des sujets de droits, quel que soit leur niveau d'autonomie.

Ces sujets, la FNAQPA les porte dans ses actions, ses interventions, son dialogue avec les institutions et ses revendications auprès de Madame la Ministre. Sa réponse au Commissaire révèle à nouveau l'importance de ce dialogue, trop longtemps ébréché, entre les pouvoirs publics et les acteurs qui font vivre l'autonomie au quotidien.

La FNAQPA entend y contribuer pleinement, avec la même exigence, pour que ces engagements se concrétisent dans les pratiques et les moyens.

À travers son engagement au sein de l'European Ageing Network (EAN), la FNAQPA porte aussi ces combats à l'échelle européenne. Droits, dignité, citoyenneté et qualité de vie : autant de principes que la Fédération entend continuer à faire vivre, en France comme en Europe.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

